



BULLETIN DES RESSOURCES EN EAU POTABLE



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Situation départementale du 17 août 2026

Prochain bulletin émis fin août 2026

Situation au 17 août : des niveaux de ressources en eau plus bas qu'en 2022 et des productions d'eau potable en situation critique

Début août, la poursuite du déficit pluviométrique et l'arrivée d'une nouvelle vague de chaleur du 11 au 14 août ont accentué la baisse du niveau des ressources et les tensions sur la production d'eau potable qui sont plus importantes qu'en 2022 dans certains secteurs. La Préfecture a placé tout le département du Finistère en « crise sécheresse » le 7 août.

L'arrivée de températures de saison et de pluies de faible intensité risquent de ne pas suffire à améliorer significativement la situation, d'autant que l'étiage n'est pas terminé.

Ce qu'il faut retenir

PLUVIOMÉTRIE



- Pour rappel, la pluviométrie du mois de juillet a été extrêmement déficitaire par rapport aux normales de saison (années 1991-2020).
- La première quinzaine du mois d'août suit la même tendance avec l'absence de précipitations notables dans un contexte de vague de chaleur.

EAUX DE SURFACE : COURS D'EAU ET RETENUES



- La poursuite du déficit pluviométrique jusqu'au 17 août a contribué à accélérer la baisse des débits des cours d'eau partout en Finistère avec des niveaux très bas pour la saison, notamment dans le Sud du département.
- Les lâchers d'eau des retenues sont optimisés pour soutenir les débits des cours d'eau (Aulne et Elorn) le plus longtemps possible.

EAUX SOUTERRAINES



- La baisse des niveaux des nappes phréatiques se poursuit partout dans le département, faute de précipitations.
- Les niveaux sont déjà proches ou même inférieurs à ceux de 2022 à la même période. L'arrivée de pluies dans les jours à venir risque de ne pas être suffisante pour ralentir cette baisse généralisée.

PRÉVISIONS À COURT TERME



- Les prévisions à court terme annoncent un changement de temps avec l'arrivée possible de pluies de faible intensité à partir du 21/08 jusqu'à la fin du mois.
- Les températures vont également baisser à partir du 19/08 et se rapprocher des normales de saison (21-22°C en maximale).

Écho des producteurs d'eau potable

L'impact de cette sécheresse exceptionnelle sur les productions d'eau potable est fort : les tensions atteignent des niveaux critiques dans certains secteurs, le soutien d'étiage (Aulne et Elorn) est indispensable, les interconnexions sont très mobilisées et les collectivités continuent de solliciter les services de l'État pour obtenir des dérogations de prélèvement.

Un Comité de gestion de la ressource en eau (CGRE) se tient le 19 août en Préfecture.

Contact presse : presse@finistere.fr – 06 87 85 60 16

Contact service de l'eau potable et de l'assainissement (SEA) : sea@finistere.fr – 02 98 76 21 50

1. Focus météorologique et pluviométrique

A. Les précipitations et les températures observées

Depuis le 3 août, le temps est resté chaud et sec en Finistère. L'absence de précipitations notables et la mise en place d'une nouvelle vague de chaleur avec des températures élevées et très supérieures aux normales de saison ont contribué à accentuer l'état de sécheresse dans lequel se trouve actuellement le Finistère. Le département a ainsi de nouveau été placé en vigilance « orange » canicule du 11 au 14 août 2026.

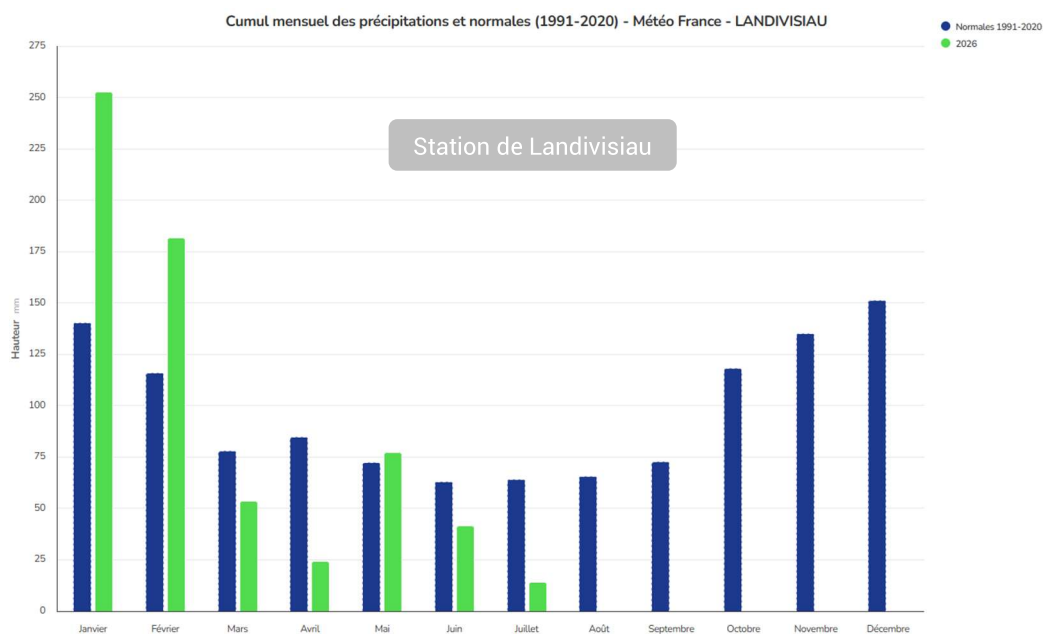
Lors de cette nouvelle vague de chaleur ayant eu lieu la semaine du 10 août, les températures ont de nouveau dépassé très largement les normales maximales de saison (comparaison aux normales maximales calculées sur la chronique 1991-2020). Les températures ont ainsi atteint les maximales suivantes : 36,2°C à Landivisiau le 12/08 (+15,3°C / normales), 33,4°C en presqu'île de Crozon le 12/08 (+12,4°C / normales) et 33,9°C à Quimper le 11/08 (+12°C / normales).

Les précipitations sont pratiquement absentes depuis mi-juin. Le phénomène de sécheresse des sols continue de s'accroître à l'échelle de tout le département.

Pour rappel, le déficit pluviométrique enregistré en juillet a été majeur avec des écarts aux normales (années 1991-2020) exceptionnels : - 78 % par rapport à la normale à Landivisiau, - 99 % en presqu'île de Crozon et - 95 % à Quimper.

B. Comparaison aux normales saisonnières

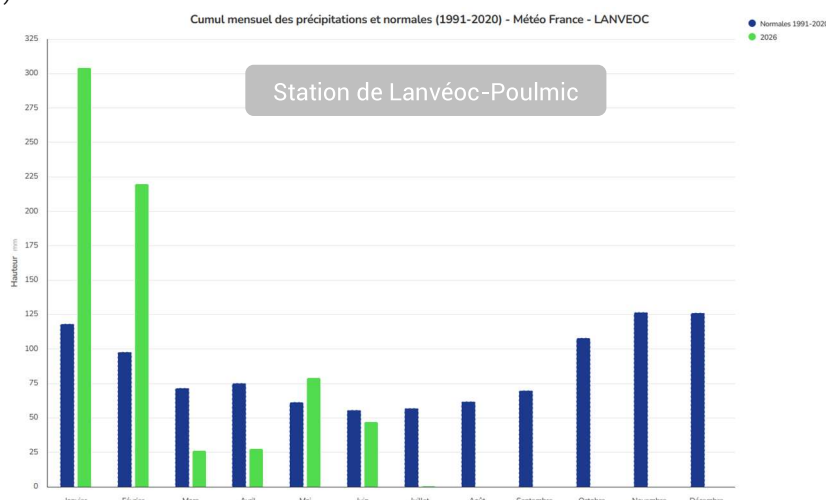
- Synthèse des données de cumuls pluviométriques mensuels à la **station de Landivisiau (29)** au 31 juillet : comparaison des données de 2026 avec les normales (années 1991-2020).¹



- Cumul du 1^{er} janvier au 31 juillet : **645,3 mm** (+4 % par rapport à la normale janvier-juillet).

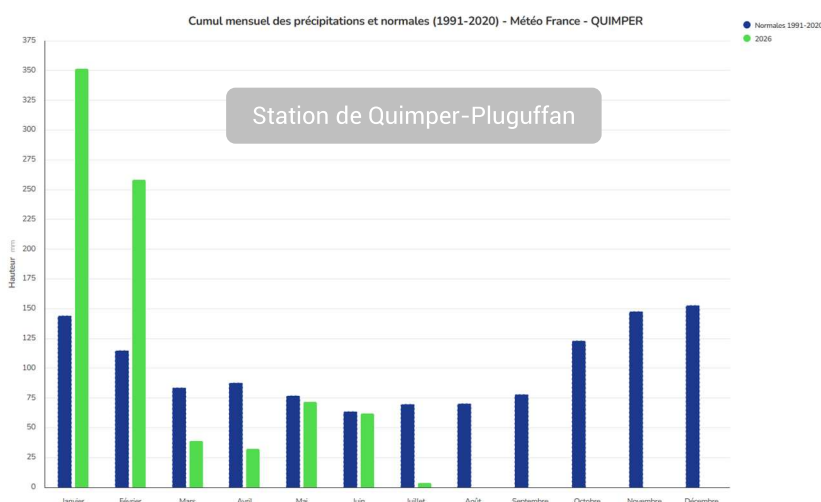
1. Source : Météo France

- Synthèse des données de cumuls pluviométriques mensuels en presqu'île de Crozon à la **station de Lanvéoc (29)** au 31 juillet : comparaison des données de 2026 avec les normales (années 1991-2020).¹



- Cumul du 1^{er} janvier au 31 juillet : **706 mm** (+32 % par rapport à la normale janvier-juillet).

- Synthèse des données de cumuls pluviométriques mensuels à la **station de Quimper-Pluguffan (29)** au 31 juillet : comparaison des données de 2026 avec les normales (années 1991-2020).¹



- Cumul du 1^{er} janvier au 31 juillet : **820,3 mm** (+28 % par rapport à la normale janvier-juillet).

C. Prévisions à court terme

Tendance à 10 jours¹

- Les prévisions à 10 jours annoncent un changement de temps avec une baisse marquée des températures à partir du 19 août (maximale de 21°C à Quimper).
- L'arrivée possible de précipitations, mais de faible intensité, est envisagée à partir du 21 août avec des cumuls variables jusqu'à la fin du mois (de 1 mm à 7 mm / jour à Quimper).

1. Source : Météo France.

SYNTHÈSE SUR LA PLUVIOMÉTRIE

- Après un mois de juillet exceptionnellement chaud et sec (deux vagues de chaleur et un déficit majeur de précipitations semblables à 2022), début août a suivi la même tendance : au 17 août, très peu de précipitations ont été observées dans le département qui a connu une vague de chaleur du 11 au 14 août avec passage en vigilance « orange » canicule.
- Les prévisions météorologiques annoncent un changement de temps à partir du 19 août avec une baisse des températures qui vont revenir dans les normales de saison et l'arrivée de précipitations de faible intensité à partir du 21 août (1 mm à 7 mm / jour à Quimper).

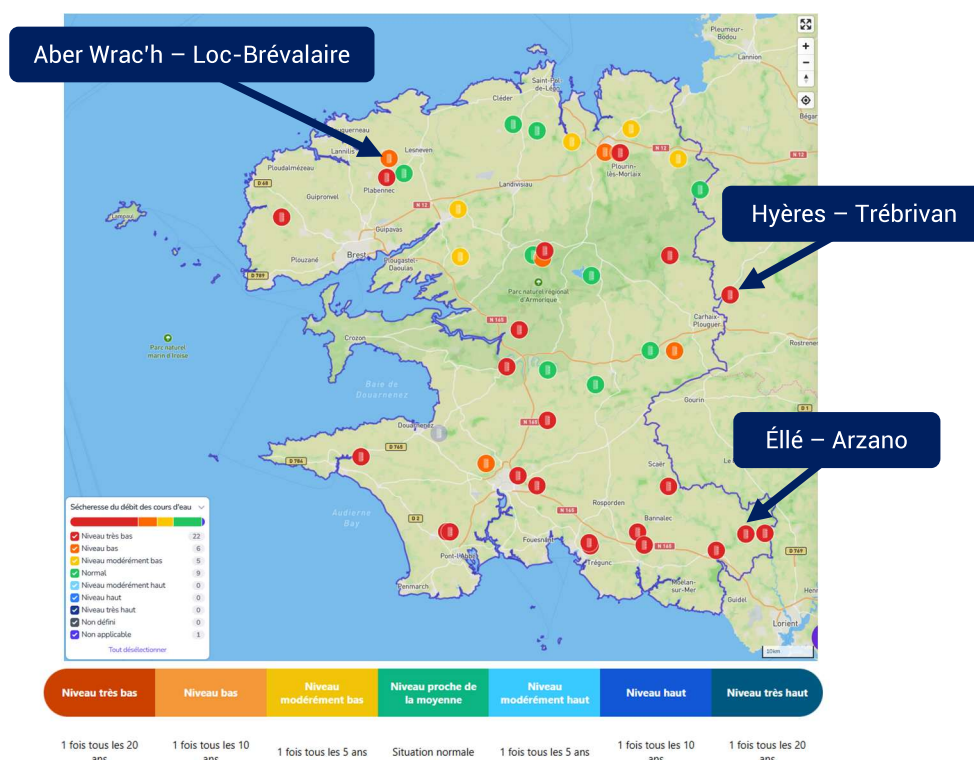
2. Focus eaux de surface

A. Les rivières

Depuis le 3 août, faute de précipitations et dans un contexte de fortes chaleurs, les débits des cours d'eau poursuivent leur baisse partout en Finistère. Dans tout le département, et particulièrement dans le Sud, les débits sont très bas par rapport aux normales de saison. La situation est très préoccupante car 70 % de l'eau potable dans le département provient des cours d'eau. Pour faire face à cette situation plus défavorable qu'en 2022, les demandes de dérogation aux débits réservés des prises d'eau continuent, parfois pour permettre les prélèvements jusqu'au 30^{ème} du module (module = débit moyen du cours d'eau). Les prévisions météorologiques annoncent un changement de temps notable à partir du 19 août avec une baisse des températures et l'arrivée de potentielles pluies de faible intensité qui risquent de ne pas pouvoir ralentir la dégradation de la situation après le pic de fréquentation touristique de la mi-août.

Dans l'attente d'éventuelles précipitations notables, les débits poursuivent donc leur baisse généralisée avec des niveaux inférieurs à ceux de 2022 (Odet, Isole, Douffine, Mignonne, Hyères, etc.) ou même inférieurs aux minimums historiques (Goyen, Ellé, etc.). Depuis début août, la situation s'est dégradée sur l'ensemble du département, y compris dans le Nord-Ouest jusqu'ici relativement épargné. Les débits observés franchissent désormais le seuil du 10^{ème} du module sur une large moitié Sud du Finistère, dans le Nord-Est, et s'en approchent dans le Nord-Ouest. Cinq points nodaux de l'arrêté cadre sécheresse (Goyen, Odet, Isole, Douffine et Mignonne) ont dépassé le seuil de crise, confirmant le caractère critique de la situation. Les ressources d'eau de surface exploitées pour l'eau potable dépassent parfois même le 20^{ème} du module.

Sur l'Aulne et sur l'Elorn, le soutien d'étiage est continu depuis la mi-juin depuis la retenue Saint-Michel et le barrage du Drennec. Pour Saint-Michel et au vu du risque de vidange trop rapide de la retenue, le débit d'objectif a été abaissé à 1,2 m³/s à Pont Pol Ti Glas le 17/08 avec des lâchers d'eau de 0,7 m³/s au 17/08 tandis que pour le Drennec, les lâchers sont de 0,8 m³/s (valeur supérieure à 2022). Le très faible niveau des ressources d'eau de surface nécessite une mobilisation soutenue du soutien d'étiage depuis les retenues de Saint-Michel (Aulne) et du Drennec (Elorn).²

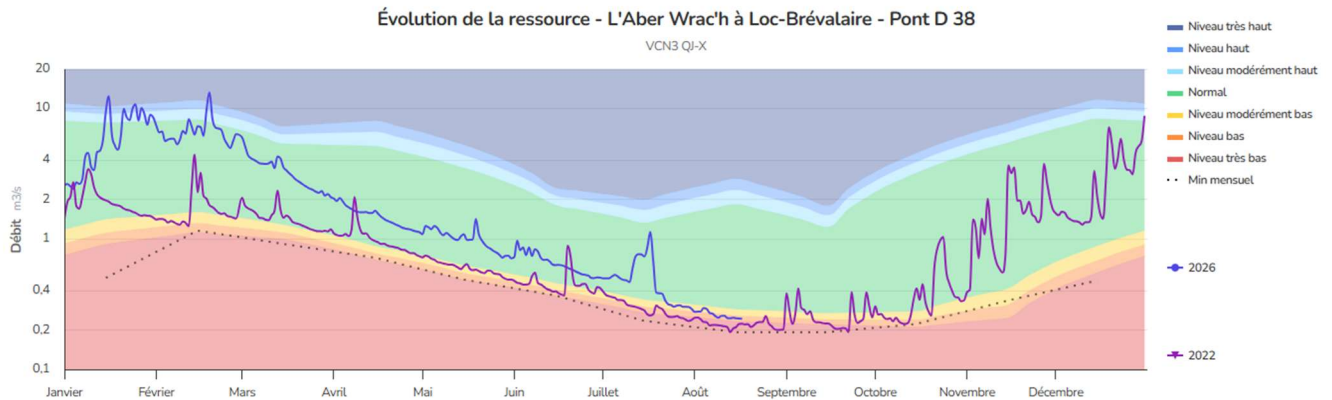


Niveaux bas : Les classes sont établies à partir des VCN3 (débits minimaux sur 3 jours consécutifs) mensuels, interpolés linéairement. Les périodes de retour (quinquennale, décennale et vicennale) sont estimées par ajustement à une loi log-normale.

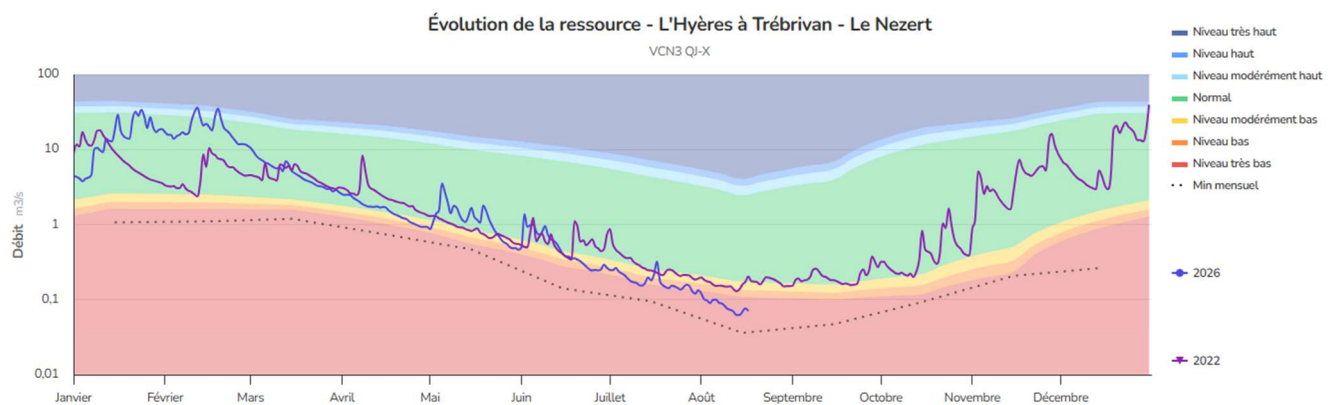
Niveaux hauts : Les classes sont établies à partir des QJX (débits maximaux journaliers) mensuels, interpolés linéairement. Les périodes de retour (quinquennale, décennale et vicennale) sont estimées par ajustement à une loi de Gumbel.

2. Source : DREAL (eaux de surface) et plate-forme EMI d'IMAGEAU.

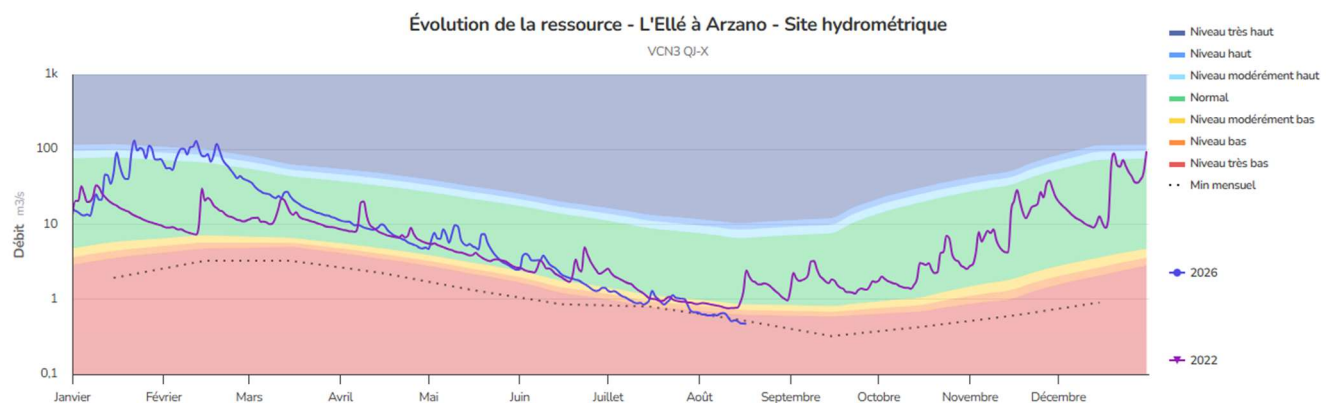
Du nord au sud du département, avec comparaison à l'année 2022 des débits des cours d'eau (référence en violet)



L'Aber Wrac'h à Loc-Brévalaire [Pont D38] – Données au 17 août : $Q = 0,24 \text{ m}^3/\text{s}$



L'Hyères à Trébrivan [Le Nézet] – Données au 17 août : $Q = 0,07 \text{ m}^3/\text{s}$ ($10^{\text{ème}}$ du module = $0,45 \text{ m}^3/\text{s}$)



L'Ellé à Arzano [Ty Nadan] – Données au 17 août : $Q = 0,47 \text{ m}^3/\text{s}$

Précisions sur la légende des graphiques :

- Zone jaune : passage à la quinquennale sèche
- Zone orange : passage à la décennale sèche
- Zone rouge : passage à la vicennale sèche

Le passage à la zone jaune (seuil modérément bas) correspond donc déjà à une situation préoccupante.

SYNTHÈSE SUR L'HYDROLOGIE DE SURFACE

- Le déficit majeur de précipitations se poursuit début août, contribuant à accentuer la baisse généralisée des cours d'eau. Les débits observés franchissent désormais le $10^{\text{ème}}$ du module pratiquement partout et des niveaux inférieurs à 2022 ou aux minimums historiques sont observés.
- Un changement de temps est annoncé pour les jours à venir mais cette météo plus humide pourrait ne pas être suffisante pour améliorer la situation des eaux de surface.

B. Les retenues

État de remplissage des trois retenues stratégiques

DRENNEC (volume max. : 8,8 Mm³, utile : 7,8 Mm³)

(données du Syndicat de bassin de l'Elorn du 17/08)

Au 17 août 2026, le volume de la retenue est de **5,86 millions de m³**, contre 6,18 millions de m³ en 2022 à la même période.

Les débits d'entrée s'élèvent à environ 0,075 m³/s le 16 août, en moyenne journalière, et sont en baisse constante. Les lâchers d'eau sont de 0,8 m³/s depuis le 5 août (valeur supérieure au maximum de 2022).

La retenue est remplie à 62 % (hors volume non-mobilisable de 1 million de m³).

SAINT-MICHEL (volume max. : 13,3 Mm³, utile : 9,3 Mm³)

(bulletin de l'EPAGA du 17/08)

Au 16 août 2026, la cote de la retenue Saint-Michel transmise par EDF est de 225,30 m NGF soit 7,25 millions de m³ stockés, dont **3,25 millions de m³ mobilisables** par la vanne de restitution de surface.

Le 16 août 2026, le débit moyen journalier de l'Aulne à Pont Pol Ti Glas est de 1,6 m³/s, toujours en dessous de la moyenne saisonnière (2,53 m³/s).

Les lâchers de soutien d'étiage sont toujours activés avec une consigne à **0,7 m³/s** depuis le 17 août.

Depuis le 17 août, **le débit d'objectif d'étiage a été réduit de 1,5 m³/s à 1,2 m³/s** pour diminuer le risque de vidange trop rapide de la retenue et disposer d'un volume suffisant le plus longtemps possible.

La retenue est remplie à 35 % (en tenant compte uniquement du volume mobilisable par la vanne de surface).

MOULIN-NEUF (volume max. : environ 1,3 Mm³)

(données de la CCPBS du 17/08)

Au 17 août 2026, le niveau du plan d'eau est à la cote 12,77 m NGF, les clapets ont été relevés le 7 avril (afin de bénéficier d'une lame d'eau de 50 cm supplémentaires). Le volume d'eau brute stocké est estimé à 0,80 million de m³, en baisse constante depuis début juillet.

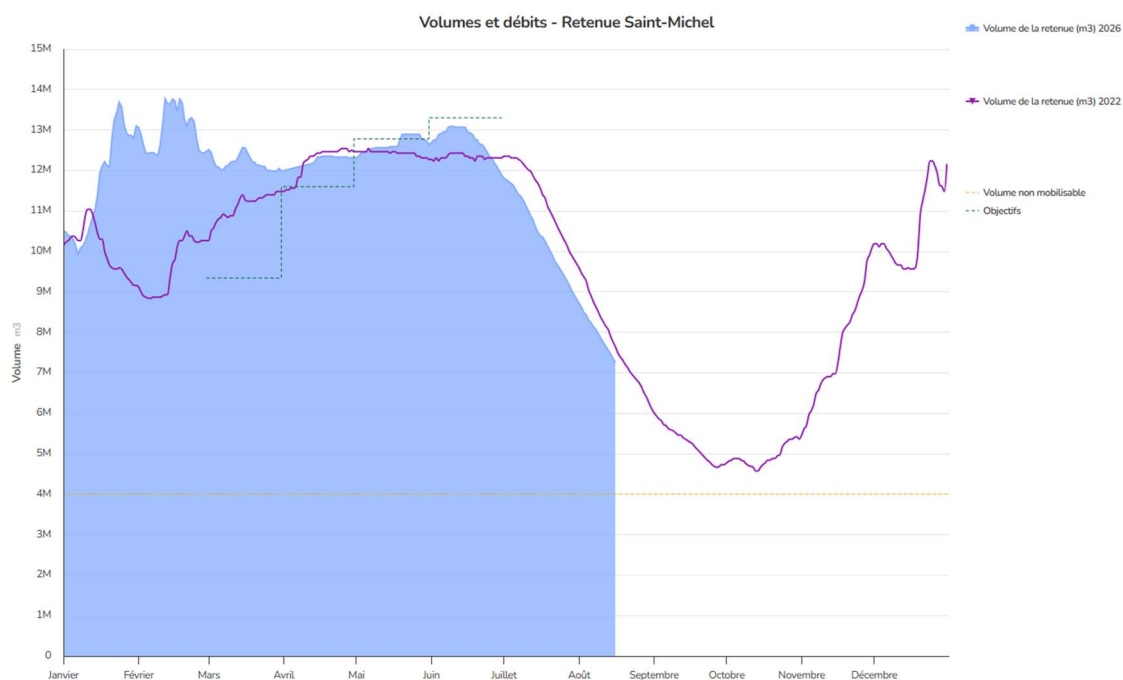
Par dérogation, le débit de lâcher pour respecter le débit réservé en aval de la retenue est passé de 120 L/s à 80 L/s.

La retenue est considérée comme étant remplie à 61 %.

Niveau d'eau dans la retenue Saint-Michel (Aulne) au 17 août 2026

Suivi du volume présent dans la retenue depuis le 1^{er} janvier 2026

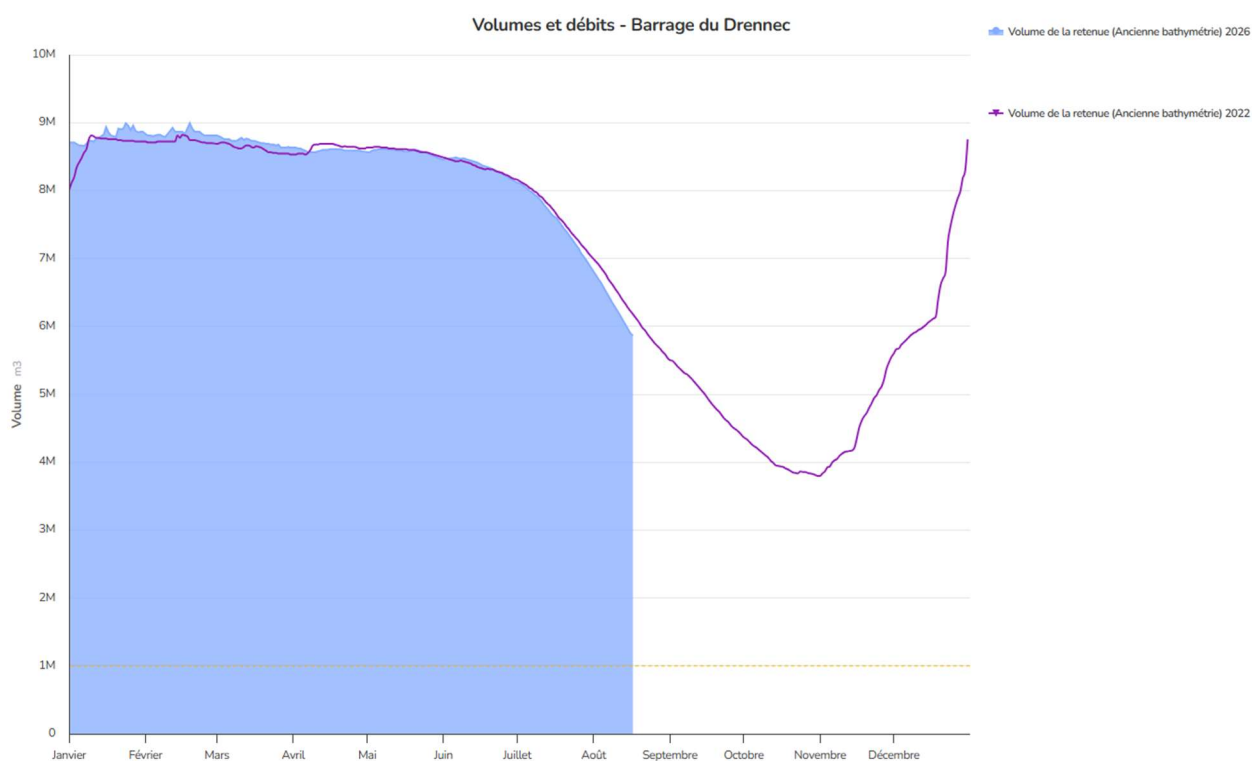
Sources : données d'EDF (SHEMA)



Niveau d'eau dans la retenue du Drennec (Elorn) au 17 août 2026

Suivi du volume présent dans la retenue depuis le 1^{er} janvier 2026

Sources : données du Syndicat de bassin de l'Elorn



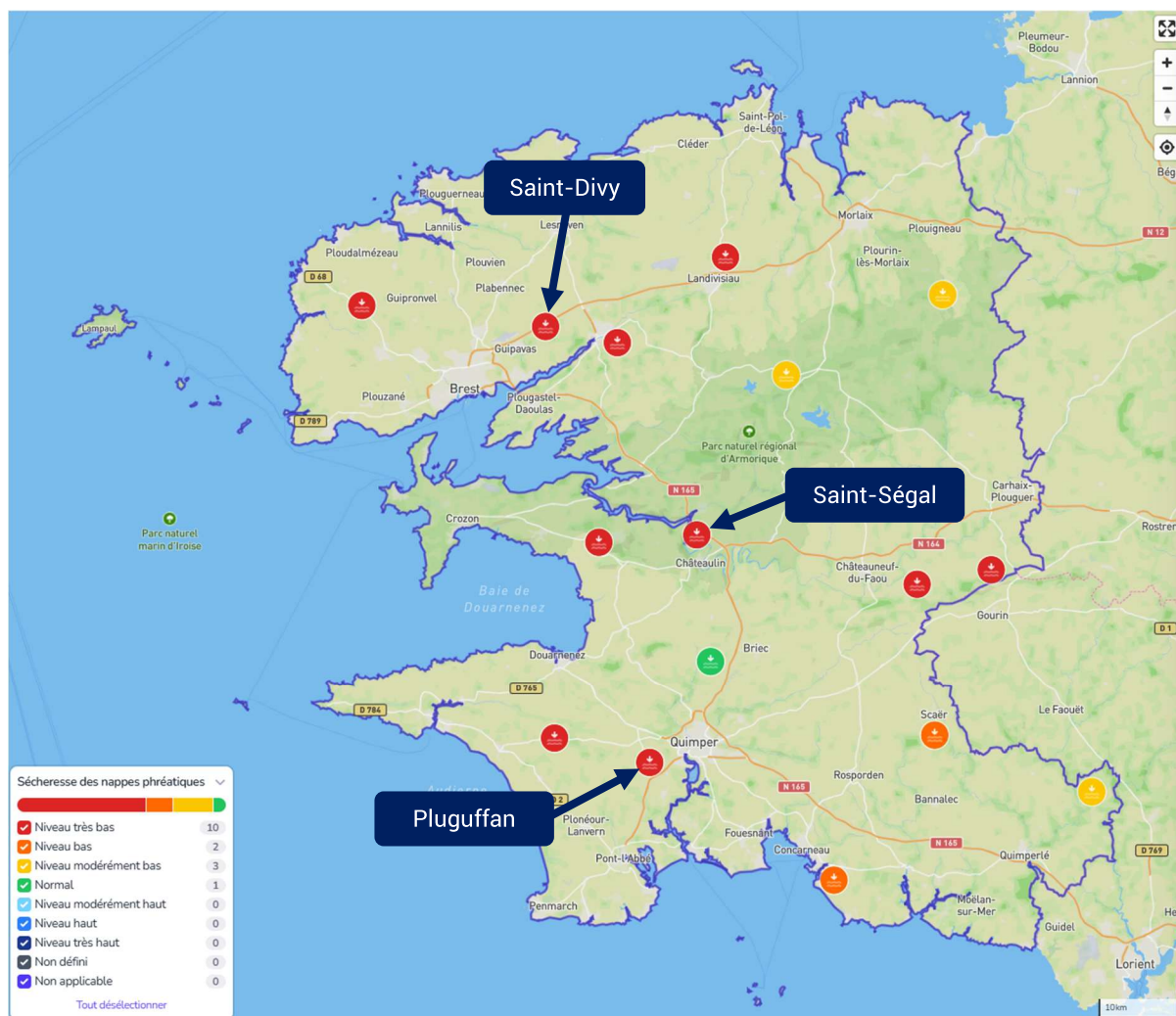
SYNTHÈSE SUR LES RETENUES STRATÉGIQUES

- Les trois retenues stratégiques, bien remplies cet hiver, sont toujours en cours de vidange : Saint-Michel à 35 %, Drennec à 62 % et Moulin Neuf à 61 % (toutes les trois en avance par rapport à 2022).
- Le soutien d'été se poursuit depuis la retenue Saint-Michel avec une consigne de 0,7 m³/s depuis le 17 août. Le débit d'objectif est de 1,2 m³/s depuis le 17 août afin de réduire le risque de vidange trop précoce et les 4 Mm³ de fond devraient pouvoir être mobilisés en suivant un protocole dédié.

3. Focus eaux souterraines

Situation au 16 août 2026

(données ADES, visualisées à partir de l'outil départemental de suivi des ressources)³



Au 16 août, la situation des nappes d'eau souterraine en Finistère est toujours très préoccupante, du fait de l'absence persistante de pluie début août et de la dernière vague de chaleur ayant affecté le département du 11 au 14 août. En 15 jours, la situation s'est encore dégradée dans plusieurs secteurs du département avec des passages à des niveaux « très bas » par rapport aux normales de saison dans le Sud et le Nord-Ouest. Au 16 août, la majorité des piézomètres présentent des niveaux « très bas » pour la saison (62,5 % du réseau finistérien). Dans plusieurs territoires, les niveaux sont inférieurs à ceux de 2022 à la même époque.

Les 16 piézomètres du réseau BRGM sont répartis comme suit :

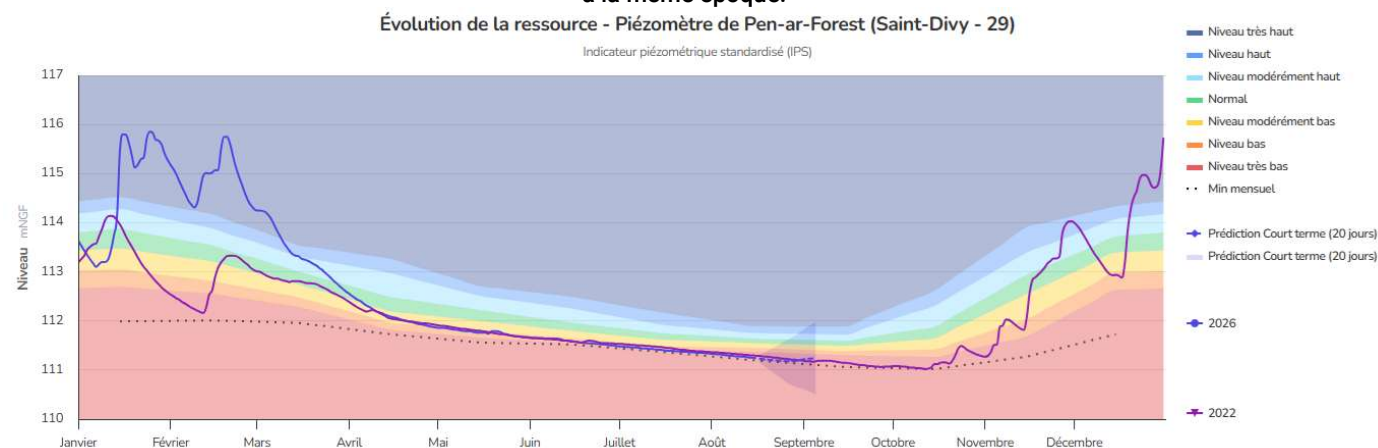
- 10 piézomètres sont très bas
- 2 piézomètres sont bas
- 3 piézomètres sont modérément bas
- 1 piézomètre est dans les normales

La situation pour les nappes d'eau souterraine est donc très préoccupante, l'étiage étant loin d'être terminé. Le changement de temps annoncé avec des températures plus proches des normales de saison et l'arrivée de pluies, mais de faible intensité, pourrait ne pas être suffisant pour ralentir significativement la baisse des niveaux des nappes.

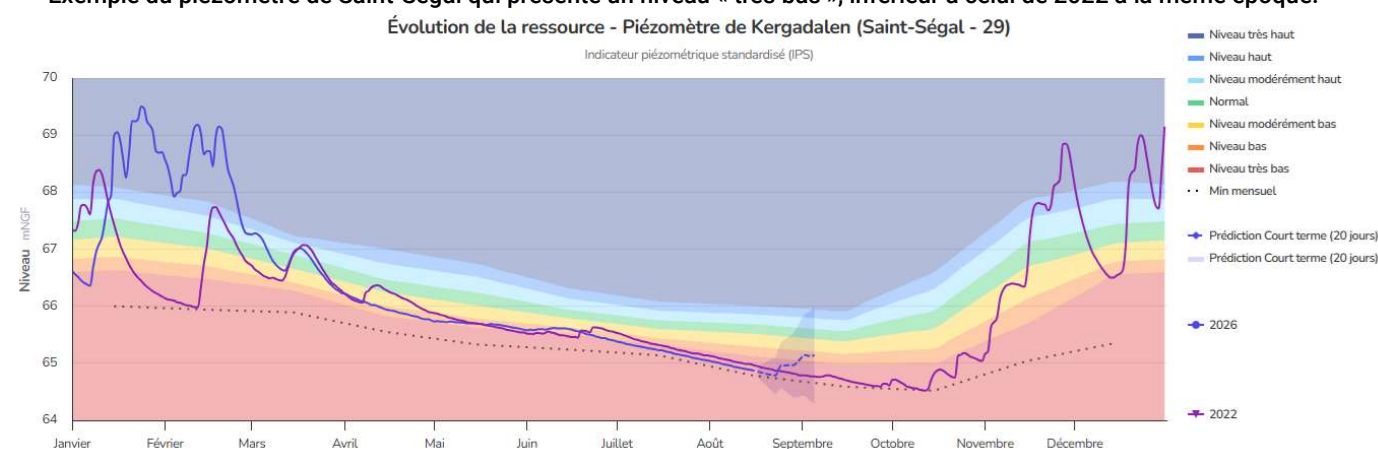
3. Source : données issues de la plate-forme EMI (IMAGEAU) permettant de visualiser les données ADES.

Ci-dessous, quelques comparaisons avec 2022 (année de référence en violet), du nord au sud (données au 16 août)⁴

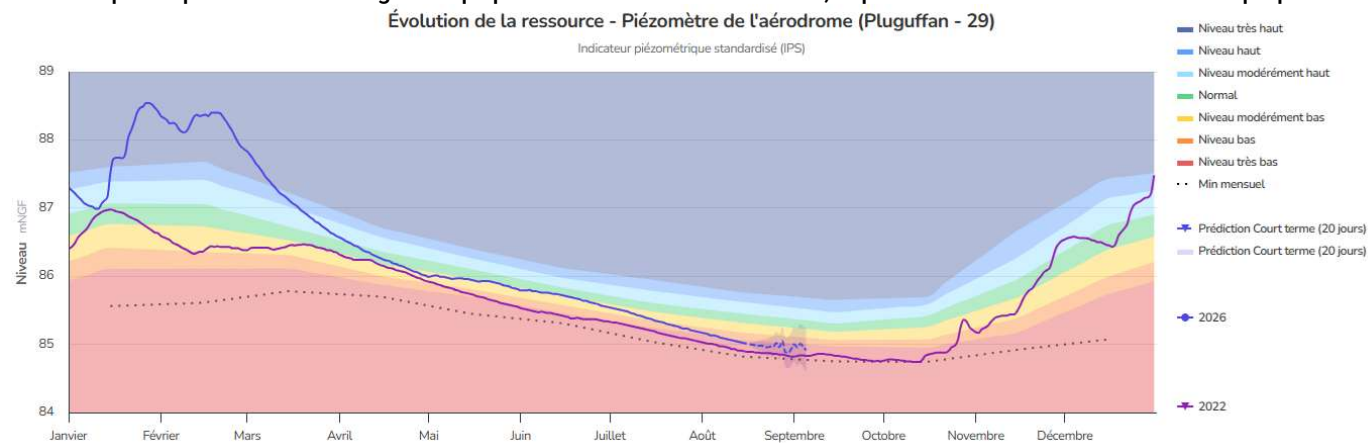
Exemple du piézomètre de Pen-Ar-Forest à Saint-Divy qui présente un niveau « très bas » légèrement inférieur à celui de 2022 à la même époque.



Exemple du piézomètre de Saint-Ségéal qui présente un niveau « très bas », inférieur à celui de 2022 à la même époque.



Exemple du piézomètre de Pluguffan qui présente un niveau « très bas », supérieur à celui de 2022 à la même époque.



4. Source : données du BRGM sur ADES (eaux souterraines) et outil EMI (IMAGEAU).

SYNTHÈSE SUR LES EAUX SOUTERRAINES

- L'absence de précipitations et la vague de chaleur de début août ont encore accentué la baisse des niveaux de nappe partout en Finistère. La situation s'est donc dégradée dans plusieurs secteurs (Nord-Ouest et Sud) et certains niveaux sont en dessous de ceux de 2022 à la même époque (bassin versant de l'Aulne par exemple).
- La situation est donc très préoccupante : la majorité des piézomètres présentent des niveaux « très bas » (62,5 %) pour la saison. L'arrivée de températures de saison couplée à des pluies, mais de faible intensité, pourrait ne pas être suffisante pour ralentir la dégradation de la situation.

4. Écho des producteurs d'eau potable

Contexte départemental :

- Le département du Finistère est passé en état de :
 - o **Vigilance sécheresse** par arrêté préfectoral le 15 juin 2026.
 - o **Alerte sécheresse** par arrêté préfectoral le 2 juillet 2026.
 - o **Alerte renforcée sécheresse** par arrêté préfectoral le 16 juillet 2026.
 - o **Crise sécheresse** par arrêté préfectoral le 7 août 2026.

Situation des producteurs d'eau potable (principales mesures identifiées) :

Point de vigilance sur les reports de forages privés sur le réseau public d'eau potable :

Des augmentations de consommation parfois importantes dans certains secteurs sont observées et sont probablement dues à des reports sur le réseau public du fait de défaillance de forages privés.

An Dour :

- L'usine du Pillion (Jarlot) a permis de soutenir jusqu'à ce jour la production des usines de Kerjean (Dourduff) et de Bodinery (Penzé).
- La ressource Jarlot (usine du Pillion) subit également des baisses de débits.
- Si la baisse des débits sur la Penzé se poursuivait, l'usine de Goasmoal (Landivisiau) permettrait de compenser le déficit de la production sur l'usine de Bodinery (Guiclan).
- Achat d'eau en provenance des Côtes d'Armor pour soutenir le secteur de Lanmeur.
- Arrêté préfectoral autorisant le prélèvement jusqu'au 20^{ème} du module :
 - o Prise d'eau de Lannidy (Jarlot), le 24/07.
- Arrêtés préfectoraux autorisant le prélèvement jusqu'au 30^{ème} du module :
 - o Prise d'eau de Trieven Coz (Dourduff), le 13/08.
 - o Prise d'eau de Coz Porz (Penzé), le 13/08.

CA Concarneau Cornouille agglomération :

- Commune de Concarneau : tension extrêmement forte sur la ressource Moros (prise d'eau / usine du Brunec). De nombreuses mesures de gestion sont réalisées ou en cours.
- Arrêtés préfectoraux autorisant le prélèvement jusqu'au 20^{ème} du module :
 - o Prise d'eau de Kerriou (Aven), le 24/07.
 - o Prise d'eau de Moulin du Plessis (Aven), le 30/07.
- Arrêté préfectoral autorisant le prélèvement jusqu'au 30^{ème} du module :

- o Prise d'eau du Brunec (Moros), le 10/08.

CA Quimper Bretagne occidentale :

- Usine de Troheir : soutien d'étiage du Steir depuis la carrière de Kerrous, activé depuis le 9 juillet.
- Ressources en eau souterraine à des niveaux bas à très bas dans le secteur du Pays glazik, impliquant une sollicitation forte du syndicat mixte de l'Aulne (SMA) à hauteur de 80 % de l'eau potable distribuée.

CA Quimperlé communauté :

- Tensions sur l'Ellé, l'Isole et le Ster Goz.
- Arrêté préfectoral autorisant le prélèvement jusqu'au 20^{ème} du module :
 - o Prise d'eau de Kermagoret (Isole), le 25/07.
 - o Prise d'eau du Moulin des Goreds (Ellé), le 25/07.
- Des demandes de dérogation jusqu'au 30^{ème} du module sont envisagées sur l'Isole et l'Ellé.

CC Douarnenez communauté :

- Forte sollicitation du syndicat du Nord Cap Sizun qui se maintient.
- Arrêté préfectoral de dérogation pour la réduction du débit réservé à l'aval de la prise d'eau du Nevet, si nécessité de démarrer la seconde file de traitement de l'usine de Kervignac :
 - o Prise d'eau de Keratry (Nevet), le 30/07.

CC Monts d'Arrée communauté :

- La gestion des maillages à partir des eaux souterraines, notamment ceux mis en place

depuis 2022, permet de faire face à la situation à ce jour.

- L'usine de Huelgoat (prise d'eau du Fao et captages d'eau souterraine) est en tension du fait de la baisse des ressources.

CC Pays Bigouden Sud :

- Arrêté préfectoral de dérogation pour la réduction du débit réservé à l'aval de la retenue du Moulin Neuf de 120 L/s à 80 L/s :
 - o Prise d'eau de la retenue du Moulin Neuf, le 29/07.

CC Pays de Châteaulin-Porzay :

- Commune de Trégarvan : appoint nécessaire par camion-citerne et distribution d'eau en bouteille depuis le 9 août.

CC Pays fouesnantais :

- Arrêté préfectoral autorisant le prélèvement jusqu'au 20^{ème} du module :
 - o Prise d'eau de Penn al Lenn, le 10/08.

CC Presqu'île de Crozon – Aulne maritime :

- Territoire de la presqu'île fortement soutenu par le syndicat mixte de l'Aulne (SMA).
- Depuis le 15 juin, arrêt de la production d'eau potable de l'usine de Poraon depuis l'Aber.
- Arrêté préfectoral autorisant le prélèvement jusqu'au 20^{ème} du module (si redémarrage nécessaire de l'usine de Poraon) :
 - o Prise d'eau de Poraon (Aber), le 17/07.
- Production des captages d'eau souterraine en baisse.

Syndicat des eaux du Goyen :

- Accord pour soutenir le débit du Goyen avec l'augmentation du débit des eaux d'exhaure de la carrière de Confort-Meilars (sollicitation du carrier).

- Arrêté préfectoral autorisant le prélèvement jusqu'au 20^{ème} du module :
 - o Prise d'eau de Kermaria (Goyen), le 10/08.

Syndicat mixte de l'Aulne (SMA) :

- La production actuelle s'élève à environ 25 000 m³/j pour une capacité nominale à 28 000 m³/j.

Syndicat des eaux du Bas-Léon :

- Depuis la semaine du 10 août, l'interconnexion depuis l'usine de Pont ar Bled est mobilisée pour soutenir la production du syndicat.

Syndicat mixte de l'Horn :

- Arrêté préfectoral autorisant le prélèvement jusqu'au 30^{ème} du module :
 - o Prise d'eau de Penhoat (Coatoulzac'h), le 10/08.
- Arrêté préfectoral autorisant provisoirement l'exploitation du forage Fe 2 sur le site du Rest à Plouénan, en date du 16/07.
- Le débit réservé au 30^{ème} du module a été atteint pour la prise d'eau de Penhoat.
- Les ressources souterraines autorisées exceptionnellement s'élèvent à 900 m³/j.
- À ce jour, An Dour se voit obligé de réduire les apports au SM Horn du fait de la baisse de ses ressources. Les volumes de secours fournis par An Dour et la CC Pays de Landivisiau (usine de Goasmoal) représentent 65 % des besoins du syndicat.

Syndicat du Nord Cap Sizun :

- Demande d'utilisation temporaire d'un forage ne disposant pas d'une autorisation administrative à Lezaff.

Carte des tensions sur l'eau potable en Finistère

17 août 2026



QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU



Dans ce contexte, le Département appelle tous les usagers à la sobriété dans leur consommation d'eau potable et au respect des restrictions d'usage décidées par le Préfet.

Sont notamment interdits :

- L'irrigation agricole des grandes cultures, prairies et cultures de plein champ ;
- L'irrigation des cultures spéciales (légumes de plein champ, légumes industrie, maraîchage diversifié, plantes aromatiques, horticulture, vergers, petits vergers) de 8h à 20h ;
- L'arrosage des terrains de sport, sauf pour les clubs professionnels de 20h à 8h, et dans la limite du strict nécessaire ;
- Le lavage des véhicules et des bateaux ;
- Le nettoyage des bâtiments ;
- L'arrosage des espaces verts.

Quelques gestes à adopter pour économiser l'eau



Utiliser l'eau
du robinet avec
parcimonie



Utiliser
le programme éco
de son lave-linge



Préférer les douches aux bains
et en réduire la durée



Installer des kits
d'économie d'eau
sur les robinets

Kits d'économie d'eau : le Département du Finistère, en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, fournit gratuitement des kits d'économie d'eau, disponibles auprès des collectivités en charge de la distribution de l'eau potable.